

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 797

14 avril 2009

SOMMAIRE

Abelia Concept Group S.A.	38211	Hammes s.à r.l.	38226
Absolute Ventures S.C.A.	38243	IFS Capital Luxembourg S.A.	38250
Alcelec - Equipement S.à r.l.	38251	Invest Komaba S.A.	38243
Apple Luxco 2 S.à r.l.	38234	Isylux S. à r.l.	38226
Ateliers Kräizbiereg	38229	JFC Optic S.à r.l.	38255
Barlanto Holding S.à r.l.	38248	Kinohold (bis) S.A.	38251
Bilimbi S.A.	38243	Knightley Forum S.A.	38253
BMV S.A.	38213	Knightley Forum S.A.	38253
Broker Invest S.A.	38211	Kodiac	38242
Cafor Holding S.A.	38217	La Mirabelle S.à r.l.	38216
Capon Properties S.A.	38244	Lareneginvest Holding S.A.	38252
Catelan S.A.	38252	Lavender Blue S.A.	38254
CERSI S.A.	38229	Lavender Blue S.A.	38254
Chester Properties I S.à r.l.	38245	L.D.M. S.A.	38218
Chester Properties I S.à r.l.	38252	Loca-Tech S.A.	38216
Chester Seven Capital, S. A.	38229	Lux-Ingénieurs S.à r.l.	38225
Clovis Investments S.à r.l.	38256	LUX-TM S.à r.l.	38235
Cogestilux S.A.	38239	Melbury JS S.à r.l.	38253
Compagnie de Bourbon S.A.	38245	Montalcino Finances S.A.	38246
Compagnie de Gestion S.A.	38213	Moulin Finance	38238
Compagnie de Gestion S.A.	38245	Moulin Finance	38239
Compagnie des Eaux	38222	Nemo S.à r.l.	38249
Complete Consulting	38249	Prestaserv, s.à r.l.	38250
Dax Management Luxembourg S.A.	38212	Primafina Holding S.à r.l.	38216
Debswana Investments	38218	Realfund	38248
Del Grosso s.à r.l.	38214	Realgest S.A.	38246
Divonne Properties S.A.	38256	R.E.I.T. I AB	38212
Dominion Luxembourg S.A.	38244	R.E.I.T. I AB	38246
D.T.A. S.à r.l.	38215	Resolution Luxembourg GP S.A.	38219
Duchess II CDO S.A.	38254	Resolution (Luxembourg) S.C.A., SICAR	38219
Forlux S.A.	38219	Saga Invest S.à r.l.	38223
Fortis Hybrid Financing	38242	Salon La Coiffe III S.à r.l.	38243
Frin S.A.	38251	Santa Luçia S.A.	38215
Gavazza S.A.	38244	Sax Holdings	38250
Grey & Sons Properties S.à r.l.	38248	Siemens IT Solutions and Services	38214
Groba	38226	Socobail S.A.	38248
Groupe L.C.I. S.A.	38226		

Sperling Holding S.à r.l.	38227	Thornwood Capital, S.A.	38247
Still Petit Palais Participations S.A.	38255	TM Group S.A.	38219
Still Petit Palais Participations S.A.	38255	Troy Investment	38224
Still Petit Palais Participations S.A.	38214	UniCredit Audit S.p.A. Luxembourg	
Surprise S.A.	38230	Branch	38217
Talleyr Investments S.A.	38237	VCM-Progest 1 S.A.	38247
Technology 13 S.A.	38254	Vecap S.A.	38249
Tetragono S.A.	38256	Vodafone Roaming Services S.à r.l.	38235

Abelia Concept Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4734 Pétange, 18, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 84.733.

—
*Procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société Abelia Concept Group S.A.
tenu au siège à la Société à 18, Avenue de la Gare L-4736 mars 2009*

Tous les Actionnaires sont présents.

Les administrateurs ont pris la décision suivante:

Les administrateurs décident:

- de transférer le siège social de la société du 165A, Route de Longwy L-4751 Pétange au 18, Avenue de la Gare L-4734 Pétange.

La décision a été admise à l'unanimité.

Après cela l'assemblée générale extraordinaire est déclarée comme terminée

ABELIA CONCEPT GROUP S.A.

Mme BOSSIS Sandra / Mr WIAME John

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009041521/1399/21.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2009, réf. LSO-DC05444. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Broker Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 71.854.

—
EXTRAIT

L'Assemblée générale du 23 février 2009 a noté le non renouvellement de la candidature de M. Henri Grisius aux fonctions d'administrateur B de la société et décide de nommer en remplacement avec effet immédiat:

- Monsieur Laurent HEILIGER, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur B;

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008.

L'Assemblée générale du 23 février 2009 a décidé de renouveler le mandat des administrateurs:

- Monsieur Patrick HUYGHE, Administrateur A, directeur de sociétés, Moustraat 9, B-9000 Gent, Belgique;

- Monsieur Gaston VAN HOECK, Administrateur A, directeur de sociétés, 16, Brakelstraat Sint-Martens Latem, Belgique;

- Monsieur Frank BAMELIS, Administrateur A, 8 rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg, Luxembourg;

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008.

L'Assemblée générale du 23 février 2009 a décidé de renouveler le mandat de commissaire aux comptes et a noté son transfert de siège social:

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008.

L'Assemblée générale du 23 février 2009 a décidé de transférer avec effet au 1^{er} février 2009, le siège social de la société actuellement sis au 3-5 place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, et qui sera désormais au:

- 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Luxembourg, le 23 février 2009.

*Pour BROKER INVEST S.A.**Société anonyme**Signature*

Référence de publication: 2009041562/833/33.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2009, réf. LSO-DB08316. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Dax Management Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 55.889.

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extra-ordinaire du 05 mars 2009 à 14.00 h

- elle établit son siège 60 Grand-Rue, Niveau 2, L-1660 Luxembourg, Luxembourg, à effet rétroactif du 01 décembre 2008

- a été nommé administrateur et administrateur-délégué Helena A.J. Kreft, née le 29 décembre 1964 à Bleiswijk, Pays-Bas et demeurant à Westhaven 34, NL-2801 PK Gouda, Pays-Bas,

en remplaçant Pieter Eduard de Graaf

- a été nommé administrateur la société SELINE FINANCE Ltd, Companies House Cardiff No. 03227310, 122-126 Tooley Street, SE1 2 TU Londres, Royaume-Uni,

- a été nommé administrateur la société SELINE MANAGEMENT Ltd, Companies House Cardiff No. 03240996, 122-126 Tooley Street, SE1 2 TU Londres, Royaume-Uni,

- a été nommé commissaire aux comptes la société ALFA ACCOUNTING SERVICES Sarl, RCS B88.781, 60 Grand-Rue, Niveau 2, L-1660 Luxembourg, Luxembourg,

toutes ces nominations à effet rétroactif du 01 décembre 2008 et jusqu'à l'Assemblée Générale en 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DAX MANAGEMENT LUXEMBOURG SA

Helena A.J. Kreft

Administrateur-délégué

Référence de publication: 2009041523/816/27.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2009, réf. LSO-DC07114. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047185) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

R.E.I.T. I AB, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 129.123.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires pour l'exercice 2007 tenue à 15.30 heures
le 5 Mai 2008*

Extrait des résolutions

4- L'assemblée générale renouvelle les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes, à savoir:

Administrateurs:

- Gestion & Administration S.A., Level 2, Nia Mall, Vaea Street, Apia, Samoa, Register of International and Foreign Companies n° 29441;

- Mme Bourkel Anique, 8 rue Dicks, L-1417 Luxembourg

- M. Vancheri Alexandre, 8 rue Dicks, L-1417 Luxembourg

Administrateur-délégué:

- Mme Bourkel Anique, 8 rue Dicks, L-1417 Luxembourg

Commissaire aux comptes:

- Wilbur Associates Ltd, Nassau, Bahamas, 70 Box N - 8188, I.B.C. 185200

qui tous acceptent, pour l'exercice social 2008 et jusqu'à la prochaine assemblée qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009041677/766/27.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2008, réf. LSO-CV07112. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Compagnie de Gestion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 97.878.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires Tenue de manière extraordinaire à 08.00 heures
le 6 octobre 2008*

Extrait des résolutions

4- L'assemblée générale prend connaissance du changement d'adresse professionnel de l'administrateur Gestion & Administration S.A. du 2, Commercial Centre Square, NI-Alofi, au Vaea Street, Level 2, Nia Mall, Apia, Samoa, Register of International and Foreign Companies n°29441;

5- L'assemblée générale renouvelle les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes, qui acceptent pour l'année 2008 et jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2009:

administrateurs:

- Mme. Bourkel Anique, 8, rue Dicks L-1417 Luxembourg;
- M. Bourkel Michel, 8, rue Dicks L-1417 Luxembourg;
- M. Vancheri Alexandre, 8, rue Dicks L-1417 Luxembourg;
- Gestion & Administration SA, Vaea Street, Level 2, Nia Mall, Apia, Samoa, Register of International and Foreign Companies n°29441;

administrateur-délégué:

- M. Bourkel Michel, 8, rue Dicks L-1417 Luxembourg;

commissaire aux comptes:

- Wilbur Associates Ltd, Rosenbergstrasse 1, CH8304 Wallisellen Zurich;

qui tous acceptent, pour l'exercice social 2008 et jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009041676/766/31.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2008, réf. LSO-CV07117. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

BMV S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 138.524.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue en date du 20 février 2009 à 10.00 heures au siège social que:

- Monsieur Giuseppe ALAI, architecte, né le 30 mars 1929 à Rivarolo Mantovano, de nationalité italienne, demeurant à I-00058 Santa Marinella (RM), via Latina 15B est élu comme administrateur unique de la société, en remplacement de Madame Gabriele SCHNEIDER, Monsieur Jean PIRROTTE et Mademoiselle Marie GILMER, démissionnaires.

Pour le conseil d'Administration

Par mandat

Me Marie GILMER

Référence de publication: 2009041670/273/18.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2009, réf. LSO-DC00172. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Siemens IT Solutions and Services, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2328 Luxembourg, 20, rue des Peupliers.

R.C.S. Luxembourg B 58.145.

—
EXTRAIT

Il résulte notamment des décisions du Conseil d'Administration prises par lettre circulaire en date du 14 novembre 2008 que les points suivants ont été approuvés:

1) il a été pris connaissance de la fin du mandat de délégué à la gestion journalière ainsi qu'au mandat de représentant permanent pour l'activité de la succursale de la société SIEMENS IT SOLUTIONS AND SERVICES S.A. établie à L-2328 LUXEMBOURG-HAMM (Grand-Duché de Luxembourg), 20, rue de Peupliers, de Monsieur René JUNGBLUTH, de nationalité luxembourgeoise, domicilié à L-7418 BUSCHDORF (Grand-Duché de Luxembourg), 3 Cité Bellevue, et ceci à partir du 1^{er} décembre 2008;

2) il a été nommé Monsieur Georges LESPINOY, de nationalité belge, domicilié à B-2520 EMBLEM (Belgique), 21, Vruntebaan, comme délégué à la gestion journalière et en qualité de représentant permanent pour l'activité de la succursale de la société SIEMENS IT SOLUTIONS AND SERVICES S.A., établie à L-2328 LUXEMBOURG-HAMM (Grand-Duché de Luxembourg), 20, rue des Peupliers, et ce à compter du 1^{er} décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société SIEMENS IT SOLUTIONS AND SERVICES

Claude GEIBEN

Par mandat spécial

Référence de publication: 2009041672/273/25.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2009, réf. LSO-DC06878. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Del Grosso s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4605 Differdange, 29, rue Adolphe Krieps.

R.C.S. Luxembourg B 128.009.

—
Cession de parts

Par la présente, Monsieur CAMILO GROSSO Edmundo, demeurant à 90, Avenue de la Liberté L-4601 NIEDERKORN déclare céder 50 % des parts sociales de la société DEL GROSSO S.A.R.L.

avec siège social à 29, Rue Adolphe Krieps L-4605 DIFFERDANGE modifiée suivant acte reçu par le notaire WEBER Alex de résidence à Bascharage, en date du 17 mars 2009

à

Monsieur OSTUNI PINTO Francesco Demeurant à 143, Route de Pétange L-4645 NIEDERKORN

Au prix convenu entre parties, et, ce dont quittance.

Donnée à Pétange, le 17 mars 2009.

Signature / Signature

Le Cédant / Le Cessionnaire

Référence de publication: 2009041669/1399/20.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2009, réf. LSO-DC05447. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Still Petit Palais Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 79.356.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25/03/09.

Still Petit Palais Participations S.A.

Signature

Référence de publication: 2009041626/3258/14.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2009, réf. LSO-DC06307. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

D.T.A. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 144.289.

—
EXTRAIT

1. Il résulte de deux cessions de parts sociales intervenue le 17 mars 2009 entre:

d'une part, Monsieur Eric DEUTSCHE, gérant, demeurant à F-57420 Coin-sur-Seille, 9, rue François de Curel et Monsieur Xavier THOMAS, chargé d'affaires, demeurant à F-57970 BASSE-HAM, 11, rue Henri Matisse

et d'autre part, Monsieur Christophe ACKERMANN, responsable technique, demeurant à F-57525 TALANGE, 16, rue du Breuil et Monsieur Xavier THOMAS, précité,

que la répartition des parts sociales est désormais la suivante:

Monsieur Xavier THOMAS: 86 parts sociales

Madame Valérie DANJOU, épouse Thomas: 14 parts sociales

2. Il résulte d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 20 mars 2009 que, suite à la démission de Monsieur Eric DEUTSCHE, précité, la fonction de gérant technique est supprimée et Monsieur Xavier THOMAS, précité, reste seul et unique gérant avec pouvoir d'engager la société en toutes circonstances par sa seule signature.

Luxembourg, le 20 mars 2009.

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2009041668/323/26.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2009, réf. LSO-DC06463. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Santa Luçia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 82.567.

—
*Extrait de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société Santa Luçia SA
qui s'est tenue à Luxembourg le 19 février 2009*

Résolution unique

L'assemblée générale prend note des démissions des administrateurs Marco Sterzi et Xavier Mangiullo et décide de nommer en leur remplacement Monsieur Roger Bennett, né le 10 juillet 1952 à Helston, avec adresse au 7 Douglas Head Apartments, Douglas Head, Douglas, Isle of Man, IM1 5BY et Monsieur John Wood, né le 12 mai 1947 à Croydon, avec adresse au 44 Bryher Island, Port Soient, Portsmouth, Hampshire, Isle of Man, Po06 4UF.

Le mandat des nouveaux administrateurs prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2010.

Luxembourg, le 19 février 2009.

Pour copie conforme

Pour le conseil d'administration

Francesca Docchio

Administrateur

Référence de publication: 2009041634/9125/22.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2009, réf. LSO-DC06983. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Primafina Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 84.660.

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extra-ordinaire du 20 février 2009 à 16.00 h

a été nommé gérant unique Annie YEAP SAW HOON, née le 14 novembre 1966 à Melaka, Malaysia et demeurant à 13 Foti Pitta Sreet, Flat 103 Engomi, 2408 Nicosia, Chypre,

à effet du 23 février 2009

en remplaçant Jan Herman van Leuvenheim.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PRIMAFINA HOLDING Sàrl

Jan H. van Leuvenheim

Gérant unique

Référence de publication: 2009041673/816/19.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2009, réf. LSO-DC07112. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

La Mirabelle S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 9, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 38.745.

Constatation de cession de parts sociales

Suite à plusieurs conventions de cession de parts sociales, conclues sous-seing privé en date du 8 octobre 2008, et acceptées par le gérant au nom de la société, il résulte que le capital social de la société La Mirabelle S.à r.l. est réparti comme suit:

D.O. Consulting S.A., avec siège social a L-1413 Luxembourg,

9, Place Dargent, (RCS Luxembourg B 135.302)

CENT parts sociales 100

Total: CENT parts sociales 100

Par conséquent, la société D.O. Consulting S.A. est désormais l'associé unique de La Mirabelle SARL.

Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009041675/503/24.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2009, réf. LSO-DC05707. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Loca-Tech S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9156 Heiderscheid, 3, Fuussekaul.

R.C.S. Luxembourg B 140.756.

Extrait de décision du conseil d'administration du 23 février 2009

Les administrateurs de la société anonyme LOCA-TECH S.A., ayant son siège à 3, Fuussekaul, L-9156 Heiderscheid, R.C.S. Luxembourg B 140 756, décident de nommer Monsieur Dieter GRABO, comme Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'Administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2013.

Luxembourg, le 23 février 2009.

Signatures

Le conseil d'administration

Référence de publication: 2009041674/503/17.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2009, réf. LSO-DC05704. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Cafor Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 34, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 97.864.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue à 11.00 heures le 10 juin 2008
pour l'exercice 2007*

Extrait des résolutions

4- L'assemblée générale a pris connaissance du changement d'adresse de l'administrateur Gestion & Administration S.A. du 2, Commercial Centre Square, NI-Alofi, au Vaea Street, Level 2, Nia Mall, Apia, Samoa, Register of International and Foreign Companies n° 29441;

5- L'assemblée générale renouvelle les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes, à savoir:

Administrateurs:

Mme Bourkel Anique, 8, rue Dicks L-1417 Luxembourg;

M. Bourkel Michel, 8, rue Dicks L-1417 Luxembourg;

Gestion & Administration SA, Vaea Street, Level 2, Nia Mall, Apia, Samoa, Register of International and Foreign Companies n° 29441.

Administrateur-délégué:

M. Bourkel Michel, 8, rue Dicks L-1417 Luxembourg;

Commissaire aux comptes:

Wilbur Associates Ltd, Rosenbergstrasse 1, CH8304 Wallensellen Zurich;

qui tous acceptent, pour l'année 2008 et jusqu'à l'assemblée générale à tenir en 2009;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009041678/766/30.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2008, réf. LSO-CV07100. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

UniCredit Audit S.p.A. Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 137.246.

Le Conseil d'administration de la société UniCredit Audit S.p.A., ayant son siège social à Via Calabria 31, I-20158 Milan (Italie) a décidé de révoquer Madame Camilla GILLET comme représentante permanente de la succursale luxembourgeoise en date du 26 février 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009041679/534/14.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2009, réf. LSO-DC07132. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Debswana Investments, Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 82.132.

—
Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 13 mars 2009:

1. la démission de l'administrateur Serwalo Tumelo, avec adresse à Private Bag 008, RB -Gaborone, Botswana, a été acceptée avec effet au 13 mars 2009;
2. la démission de l'administrateur Phandu Tombola Chaha Skelemani, avec adresse à Private Bag 001, RB - Gaborone, Botswana, a été acceptée avec effet au 13 mars 2009;
3. la nomination de l'administrateur Solomon Molebatsi Sekwakwa, avec adresse à Debswana House, The Mall, Private Bag 008, RB - Gaborone, Botswana, a été acceptée avec effet au 13 mars 2009 et ce, pour une période se terminant à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2009;
4. la nomination de l'administrateur Athalia Lesiba Molokomme, avec adresse à Debswana House, the Mall, Private Bag 009, RB - Gaborone, Botswana, a été acceptée avec effet au 13 mars 2009 et ce, pour une période se terminant à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2009;

Administrateurs

- M. Gabaake Gokatweng Gabaake, Private Bag 0018, RB - Gaborone, Botswana;
M. Tabake Kobedi, Debswana House, The Mall, RB - Gaborone, Botswana;
M. Solomon Molebatsi Sekwakwa, Private Bag 008, RB - Gaborone, Botswana; et
M. Athalia Lesiba Molokomme, Private Bag 009, RB - Gaborone, Botswana.

Luxembourg, le 18 mars 2009.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009041680/631/30.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2009, réf. LSO-DC05562. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

L.D.M. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 122.412.

—
Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 16 décembre 2006

Première Résolution

L'assemblée décide unanimement la révocation du commissaire aux comptes actuellement en vigueur, à savoir, la société Gefco Audit S.à r.l. ayant son siège social à L-5811 Luxembourg, 100, rue de Bettembourg.

Deuxième Résolution

L'assemblée approuve à l'unanimité la nomination de la société ACCOUNT DATA EUROPE SA. ayant son siège social à L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves au poste de commissaire aux comptes de la société. Le mandat du commissaire aux comptes expirera lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels de l'année 2010.

Pour extrait conforme

Signature

Le président de l'assemblée générale ordinaire

Référence de publication: 2009041681/10081/20.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2009, réf. LSO-DC08236. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047403) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Resolution (Luxembourg) S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 105.482.

La version abrégée des Comptes Annuels au 31 décembre 2007 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Corinne Muller.

Référence de publication: 2009041631/9168/14.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2009, réf. LSO-DC07366. - Reçu 48,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Resolution Luxembourg GP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 105.481.

La version abrégée des Comptes Annuels au 31 décembre 2007 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Corinne Muller.

Référence de publication: 2009041632/9168/13.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2009, réf. LSO-DC07368. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Forlux S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 15.886.

Constituée par-devant Me Albert STREMLER, alors notaire de résidence à Mondorf-les-Bains (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 19 avril 1978, acte publié au Mémorial C n°150 du 14 juillet 1978 et dont les statuts ont été modifiés par acte sous seing privé du 2 novembre 2001 lors de la conversion du capital social en Euros, publié par extrait au Mémorial C n°729 du 14 mai 2002.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FORLUX S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009041633/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2009, réf. LSO-DC07582. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

TM Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 145.426.

STATUTS

L'an deux mil neuf, le quatre mars.

Pardevant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) INTERNATIONAL ALLIED SERVICES S.A., une société anonyme gouvernée par les lois du Luxembourg ayant son siège social à L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst (RCS Luxembourg N°107.117), et

2) BRITANICA ASSET MANAGEMENT S.A., une société anonyme gouvernée par les lois du Luxembourg ayant sons siège social à L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst (RCS Luxembourg N°107.480),

toutes deux ici représentées par leur administrateur LFS Property Services S.A. une société anonyme gouvernée par les lois du Luxembourg ayant sons siège social à L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon (RCS Luxembourg N°37.917), elle-même représentée par Monsieur Jeannot MOUSEL, employé privé, demeurant à L-4260 Esch-sur-Alzette, 50, rue du nord en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 4 mars 2009.

Laquelle procuration après avoir été paraphée "ne varietur" par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant restera annexée aux présentes.

Lesquelles comparantes, représentés comme ci-avant, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre eux:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "TM GROUP S.A."

Art. 2. Le siège social est établi dans la Commune de Strassen.

Lorsque des évènements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La société a pour objet:

- l'entreprise de construction, de charpenterie, de carrelage, de plafonnage, de façade et de couvreur-ferblantier.
- l'agence commerciale à l'exclusion de toute vente en gros et en détail,
- l'activité d'auxiliaire de transport aérien et
- l'organisation de manifestations événementielles.

La société a encore pour objet tous actes, transactions, opérations généralement quelconque de nature mobilière, immobilière, civile, commerciale et financière, se rattachant directement ou indirectement à son objet social, ou qui peuvent favoriser l'extension et le développement, tant au Grand-Duché de Luxembourg, qu'à l'étrange.

Art. 5. Le capital social est fixé à trente-et-un mille euros (31.000,- EUR) représenté par cent actions (100) d'une valeur nominale de trois cent dix euros (310,-EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

La société peut, dans la mesure et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

Administration - Surveillance.

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Art. 8. Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité des administrateurs est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par tous moyens de communications, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopie ou tout télécommunication électronique.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Art. 10. Les pouvoirs des administrateurs seront définis lors de leur nomination.

Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Année sociale - Assemblée générale.

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 13. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Art. 15. L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 16. L'assemblée générale annuelle se réunit, le 1^{er} mardi du mois de juin à 13:00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 17. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires.

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille neuf.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en deux mille dix.

Souscription et Libération.

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1.- INTERNATIONAL ALLIED SERVICES S.A., cinquante actions	50
2.- BRITANICA ASSET MANAGEMENT S.A., cinquante actions	50
Total: cent actions	100

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de 31.000,- EUR (trente-et-un mille euros) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Déclaration.

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais.

Les parties évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution, à la somme de EUR 1.500.-.

Assemblée générale extraordinaire.

Et immédiatement après la constitution de la société, les actionnaires représentant l'intégralité du capital social, représentés comme dit ci-avant et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale et ont pris, à l'unanimité des voix, les décisions suivantes:

1) Le siège social de la société est fixé à L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant en 2014:

a) INTERNATIONAL ALLIED SERVICES S.A., préqualifiée, représentée par Monsieur Jeannot MOUSEL, prénommé,

b) Monsieur Filipe MARTINS DE ALMEIDA BORGES, employé, né à Mortagua (P) le 16 novembre 1975 demeurant à L-5690 Ellange, 8, route d'Erpeldange, et

c) Monsieur Michael TULAC, employé, né à Luxembourg le 9 novembre 1974, demeurant à L-8011 Strassen, 393, route d'Arlon

3) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs-délégués, leur mandat expirant en 2014:

a) Monsieur Filipe MARTINS DE ALMEIDA BORGES, préqualifié, administrateur-délégué pour le domaine de l'exploitation d'une entreprise de construction, de charpenterie, de carrelage, de plafonnage, de façade et de couvreur-ferblantier, et

b) Monsieur Michael TULAC, préqualifié, administrateur-délégué pour le domaine de l'exploitation d'une agence commerciale à l'exclusion de toute vente en gros et en détail, l'activité d'auxiliaire de transport aérien et l'organisation de manifestations événementielles.

Vis-à-vis de tiers la société sera valablement représentée et engagée par la signature conjointe des deux administrateurs-délégués.

4) Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes, son mandat expira en 2014 HMS FIDUCIAIRE S.à r.l., une société à responsabilité limitée gouvernée par les lois du Luxembourg ayant son siège social à L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon (RCS Luxembourg N°B. 121.989).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu par le notaire instrumentant par son nom prénom, état et demeure celui-ci a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J.MOUSEL, P.DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 mars 2009. Relation: LAC/2009/9305. Reçu € 75.- (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C Recueil des Sociétés et Association.

Luxembourg, le 20 mars 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009041856/206/137.

(090048195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

Compagnie des Eaux, Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 88.058.

Im Jahre zweitausendneun, den zweiten März.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul DECKER im Amtssitz in Luxemburg.

Versammelte sich die außerordentliche Gesellschafterversammlung der Aktionäre der Aktiengesellschaft "COMPAGNIE DES EAUX", mit Sitz in L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy

gegründet aufgrund einer Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar, mit damaligem Amtssitz in Luxemburg-Eich, am 26. Juni 2002, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 1352 vom 18. September 2002

eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg, Sektion B unter Nummer 88.058

Die Versammlung wurde eröffnet um 11.30 Uhr und fand statt unter dem Vorsitz von Herrn Henri DA CRUZ, Beamter, berufsansässig in Luxemburg.

Der Präsident bestimmte zum Sekretär Dame Anita DOS SANTOS, Beamtin, berufsansässig in Luxemburg.

Die Versammlung wählte zum Stimmenzähler Herrn Max MAYER, Beamter, berufsansässig in Luxemburg.

Nachdem das Büro der Versammlung wie oben erwähnt zusammengestellt worden ist, erklärte der Vorsitzende und bat sodann den amtierenden Notar zu beurkunden daß:

I) Die Tagesordnung der Versammlung lautet:

- 1.- Beschluss die Gesellschaft COMPAGNIE DES EAUX aufzulösen und in Liquidation zu setzen.
- 2.- Ernennung des Liquidators und Festsetzung seiner Befugnisse.
- 3.- Annahme der Kündigungen der Verwaltungsratsmitglieder und des Kommissars.
- 4.- Sonstiges.

II) Dass diese ausserordentliche Aktionärsversammlung durch einen eingeschriebenen Brief vom 13. Februar 2009 an die Aktionäre einberufen wurde.

III) Die erschienenen oder vertretenen Aktionäre, die Bevollmächtigten der vertretenen Aktionäre, sowie die von ihnen innegehaltene Aktienanzahl auf einer Präsenzliste angeführt sind, welche nach Paraphierung durch die erschienenen Aktionäre, die Bevollmächtigten der vertretenen Aktionäre, die Mitglieder des Büros und den amtierenden Notar, gegenwärtiger Urkunde beigegeben bleibt, um mit ihr einregistriert zu werden.

III) Aus der Präsenzliste ergibt sich, daß von 10.000 (zehntausend) bestehenden Aktien 9.018 (neuntausend achtzehn) Aktien vertreten sind welche 90,18 % (neunzig Komma achtzehn Prozent) des Gesellschaftskapital bei gegenwärtiger aussergewöhnlicher Generalversammlung zugegen oder vertreten ist.

IV) Der Vorsitzende bestätigt, dass die gegenwärtige Versammlung ordnungsgemäss einberufen ist und rechtsgültig über die Tagesordnung entscheiden kann. Die erschienenen oder vertretenen Aktionäre bekennen und bestätigen die Feststellungen des Vorsitzenden.

Der Vorsitzende legte alsdann der Versammlung die folgenden Beschlüsse vor, welche alle einstimmig angenommen wurden:

Erster Beschluss

Die Versammlung beschliesst die Gesellschaft COMPAGNIE DES EAUX aufzulösen und in Liquidation zu setzen.

Zweiter Beschluss

Die Versammlung beschliesst Herrn Pascal ROBINET, Geschäftsmann, geboren in Charleville (F) am 21. Mai 1950, berufsansässig in L-2212 Luxembourg, 6, Place de Nancy zum Liquidator der Gesellschaft zu ernennen mit allen rechtlichen Befugnissen die in Artikel 144 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften vom 10. August 1915 wie abgeändert vorgesehen sind.

Der Liquidator kann in Ausübung seines Mandats alle in Artikel 145 des Gesetzes von 1915 vorgesehenen Befugnisse ausüben ohne dass eine spezielle Vollmacht der Aktionäre diesbezüglich vorliegt oder bedingt ist.

Der Liquidator ist vom Inventar entbunden und kann sich auf die Buchungsunterlagen der Gesellschaft stützen.

Der Liquidator kann, unter seiner Verantwortung und für eine von ihm bestimmte Dauer, einen oder mehrere Vollmachtnehmer beauftragen, mit der von ihm ermessenen Vollmacht für die Ausführung einzelner Geschäfte.

Dritter Beschluss

Die Versammlung beschliesst die Kündigungen der Verwaltungsratsmitgliedern und des Kommissars anzunehmen.

Da die Tagesordnung somit erschöpft war, wurde die Versammlung daraufhin um 11.35 Uhr vertagt.

Kostenabschätzung.

Die Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, welche der Gesellschaft aus Anlaß gegenwärtiger Beurkundung entstehen, sind abgeschätzt auf 800,- EUR

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben die Mitglieder des Büros, zusammen mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: H.DA CRUZ, A.DOS SANTOS, M.MAYER, P.DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 4 mars 2009. Relation: LAC/2009/8234. Reçu € 75.- (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009041854/206/67.

(090048033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

Saga Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 22, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 104.502.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31/03/2009.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009041855/7280/15.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04618. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048039) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

Troy Investment, Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 88.056.

Im Jahre zweitausendneun, den zweiten März.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul DECKER im Amtssitz in Luxemburg.

Versammelte sich die außerordentliche Gesellschafterversammlung der Aktionäre der Aktiengesellschaft "TROY INVESTMENT", mit Sitz in L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy

gegründet aufgrund einer Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar, mit damaligem Amtssitz in Luxemburg-Eich, am 26. Juni 2002, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 1363 vom 19. September 2002

eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg, Sektion B unter Nummer 88.056

Die Versammlung wurde eröffnet um 11.00 Uhr und fand statt unter dem Vorsitz von Herrn Henri DA CRUZ, Beamter, berufsansässig in Luxemburg.

Der Präsident bestimmte zum Sekretär Dame Anita DOS SANTOS, Beamtin, berufsansässig in Luxemburg.

Die Versammlung wählte zum Stimmenzähler Herrn Max MAYER, Beamter, berufsansässig in Luxemburg.

Nachdem das Büro der Versammlung wie oben erwähnt zusammengestellt worden ist, erklärte der Vorsitzende und bat sodann den amtierenden Notar zu beurkunden daß:

I) Die Tagesordnung der Versammlung lautet:

1.- Beschluss die Gesellschaft TROY INVESTMENT aufzulösen und in Liquidation zu setzen.

2.- Ernennung des Liquidators und Festsetzung seiner Befugnisse.

3.- Annahme der Kündigungen der Verwaltungsratsmitglieder und des Kommissars.

4.- Sonstiges.

II) Dass diese ausserordentliche Aktionärsversammlung durch einen eingeschriebenen Brief vom 13. Februar 2009 an die Aktionäre einberufen wurde.

III) Die erschienenen oder vertretenen Aktionäre, die Bevollmächtigten der vertretenen Aktionäre, sowie die von ihnen innegehaltene Aktienanzahl auf einer Präsenzliste angeführt sind, welche nach Paraphierung durch die erschienenen Aktionäre, die Bevollmächtigten der vertretenen Aktionäre, die Mitglieder des Büros und den amtierenden Notar, gegenwärtiger Urkunde beigebogen bleibt, um mit ihr einregistriert zu werden.

III) Aus der Präsenzliste ergibt sich, daß von 10.000 (zehntausend) bestehenden Aktien 9.018 (neuntausend achtzehn) Aktien vertreten sind welche 90,18 % (neunzig Komma achtzehn Prozent) des Gesellschaftskapital bei gegenwärtiger aussergewöhnlicher General-versammlung zugegen oder vertreten ist.

IV) Der Vorsitzende bestätigt, dass die gegenwärtige Versammlung ordnungsgemäss einberufen ist und rechtsgültig über die Tagesordnung entscheiden kann. Die erschienenen oder vertretenen Aktionäre bekennen und bestätigen die Feststellungen des Vorsitzenden.

Der Vorsitzende legte alsdann der Versammlung die folgenden Beschlüsse vor, welche alle einstimmig angenommen wurden:

Erster Beschluss

Die Versammlung beschliesst die Gesellschaft TROY INVESTMENT aufzulösen und in Liquidation zu setzen.

Zweiter Beschluss

Die Versammlung beschliesst Herrn Pascal ROBINET, Geschäftsmann, geboren in Charleville (F) am 21. Mai 1950, berufsansässig in L-2212 Luxembourg, 6, Place de Nancy zum Liquidator der Gesellschaft zu ernennen mit allen rechtlichen Befugnissen die in Artikel 144 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften vom 10. August 1915 wie abgeändert vorgehen sind.

Der Liquidator kann in Ausübung seines Mandats alle in Artikel 145 des Gesetzes von 1915 vorgesehenen Befugnisse ausüben ohne dass eine spezielle Vollmacht der Aktionäre diesbezüglich vorliegt oder bedingt ist.

Der Liquidator ist vom Inventar entbunden und kann sich auf die Buchungsunterlagen der Gesellschaft stützen.

Der Liquidator kann, unter seiner Verantwortung und für eine von ihm bestimmte Dauer, einen oder mehrere Vollmachtnehmer beauftragen, mit der von ihm ermessenen Vollmacht für die Ausführung einzelner Geschäfte.

Dritter Beschluss

Die Versammlung beschliesst die Kündigungen der Verwaltungsratsmitgliedern und des Kommissars anzunehmen.

Da die Tagesordnung somit erschöpft war, wurde die Versammlung daraufhin um 11.10 Uhr vertagt.

Kostenabschätzung.

Die Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, welche der Gesellschaft aus Anlaß gegenwärtiger Beurkundung entstehen, sind abgeschätzt auf 800,-EUR

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben die Mitglieder des Büros, zusammen mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: H.DA CRUZ, A.DOS SANTOS, M.MAYER, P.DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 4 mars 2009. Relation: LAC/2009/8232. Reçu € 75.- (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009041851/206/67.

(090048019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

Lux-Ingénieurs S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6460 Echternach, 9, place du Marché.

R.C.S. Luxembourg B 144.388.

Im Jahre zweitausendneun, den zehnten März.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul DECKER im Amtssitz in Luxemburg

Sind erschienen:

1.- Herr Michel LEITZ, Jurist, geboren am 9. November 1972 in Luxemburg, wohnhaft in L-6491 Echternach, 4, rue des Tanneurs,

handelnd sowohl in seinem eigenem Namen als auch als Bevollmächtigter von Gesellschafter

2.- Herr Stefan OESTERWIND, Diplom Ingenieur, geboren am 16. August 1964 in Wadern, (D), wohnhaft in D-66740 Saarlouis, Taffinsweg, 26

hier vertreten auf Grund einer Vollmacht ausgestellt unter Privatschrift am 9. März 2009.

Die oben aufgeführte Vollmacht wird, nachdem sie durch die Vollmachtnehmerin und den amtierenden Notar "né variatur" gegengezeichnet wurde, zusammen mit den Gesellschaftssatzungen zur Einregistrierung beigegeben.

Die Komparenten, vertreten wie eingangs erwähnt, handelnd in ihrer Eigenschaft als alleinige Anteilhaber, welche das gesamte Gesellschaftskapital der Gesellschaft mit beschränkter Haftung "Lux-Ingénieurs S.à r.l. mit Sitz in L-6460 Echternach, 9, Place du Marché

eingetragen im Gesellschafts- und Handelsregister von Luxemburg unter Sektion B, Nummer 144.388,

gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 27. Januar 2009, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 381 vom 20. Februar 2009.

Die Anteilhaber, vertreten wie eingangs erwähnt, ersucht den amtierenden Notar die nachfolgende Beschlüsse zu beurkunden wie folgt:

Erster Beschluss

Die Anteilhaber ändern den 3. Absatz von Artikel 2 der Satzung ab um ihm folgenden Wortlaut zu erteilen:

„ **Art. 2.** (Absatz 3). Der Gesellschaft ist jede Beteiligung oder Aktivität untersagt, die einen Interessenkonflikt respektiv eine Verletzung der beruflichen Unabhängigkeit des freiberuflichen beratenden Ingenieurs darstellt. Sie unterwirft sich diesbezüglich den gesetzlichen und beruflichen Bestimmungen.“

Zweiter Beschluss

Als Geschäftsführer auf unbestimmte Dauer werden bestätigt:

1.- Herr Stefan OESTERWIND, vorbenannt, Technischer Geschäftsführer

2.- Herr Michel LEITZ, vorbenannt, Administrativer Geschäftsführer

Gegenüber Dritten wird die Gesellschaft immer durch die gemeinsame Unterschrift beider Geschäftsführer vertreten, Selbstkontrahierung einbegriffen.

Für alles was nicht in den Rahmen der Tätigkeiten, und der Beratung im Bereich und im Umfeld des Ingenieurwesen fällt, wird die Gesellschaft, bis zu einer Summe von 10.000,- EUR durch die alleinige Unterschrift des administrativen Geschäftsführers rechtskräftig vertreten.

Worüber Urkunde, Aufgenommen in Luxemburg, in der Amtsstube des amtierenden Notars, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, haben die Komparenten mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: M.LEITZ, P.DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 mars 2009. Relation: LAC/2009/9327. Reçu € 75.- (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, auf stempelfreies Papier erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 20. März 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009041845/206/50.

(090047943) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

Isylux S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 2, rue de Drinklange.

R.C.S. Luxembourg B 115.820.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS et ASSOCIES S.A.

CENTRE KENNEDY

53, avenue J.F. Kennedy

L-9053, ETTTELBRUCK

Signature

Référence de publication: 2009041864/832/16.

Enregistré à Diekirch, le 23 mars 2009, réf. DSO-DC00191. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090047302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Hammes s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9419 Vianden, 25, rue du Vieux Marché.

R.C.S. Luxembourg B 109.319.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS et ASSOCIES S.A.

CENTRE KENNEDY

53, avenue J.F. Kennedy

L-9053, ETTTELBRUCK

Signature

Référence de publication: 2009041865/832/16.

Enregistré à Diekirch, le 23 mars 2009, réf. DSO-DC00195. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090047305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

**Groupe L.C.I. S.A., Société Anonyme,
(anc. Groba).**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 38.819.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n°54575 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2009042104/211/13.

(090048131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

Sperling Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 134.232.

In the year two thousand and nine, on the eighteenth of March.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing at Luxembourg.

THERE APPEARED:

Candover Partners Limited, a company incorporated and existing under the laws of the United Kingdom, having its registered office at 20, Old Bailey EC4M 7LN, London, United Kingdom, registered in the Register of Companies of the United Kingdom under number 01517104, hereby represented by Marija HODAKA, private employee, by virtue of a proxy given in London on March 2009.

Which proxy, after signature "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated above, is the sole partner of "SPERLING HOLDING S. à r.l." a "société à responsabilité limitée", with registered office in L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F.Kennedy, registered with the Register de Commerce et des Sociétés de Luxembourg under the number B 134.232, (the "Company") incorporated by deed of Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven, dated November 23, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 53 dated January 9, 2008. The Articles of the Company have not been modified since.

The 1,250,000 (one million two hundred and fifty thousand) shares of the Company with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each, representing the entire subscribed capital of the Company amounting to twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) are duly present or represented at the Meeting, which is thus regularly constituted and can validly deliberate on all the items of the agenda. The Sole Shareholders present or represented declares that it has had due notice of, and has been duly informed of the agenda prior to the Meeting.

The agenda of the meeting is the following:

- 1) Dissolution of the Company and decision to voluntary put the Company into liquidation (liquidation volontaire);
- 2) Appointment of one liquidator and determination of its powers.
- 3) Miscellaneous.

After deliberation, the following resolutions were taken by the Sole Shareholder.

First resolution

The Sole Shareholder resolves, in compliance with the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, to dissolve the Company and to voluntary put the Company into liquidation (liquidation volontaire).

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to give full discharge to the managers of the Company for the exercise of their mandates.

Third resolution

The Sole Shareholder appoints as liquidator "FIDES (Luxembourg) S.A.", with registered office in L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F.Kennedy, and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Registry under number B 41.469 in relation to the voluntary liquidation of the Company (the "Liquidator").

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves that the liquidator shall have the broadest powers as set out in articles 144 and following of the coordinated law on commercial companies of 10 August 1915 (the "Law").

The liquidator is required to prepare an inventory at all assets and liabilities of the Company.

The Company will be bound towards third parties by the sole signature of the liquidator.

It can also accomplish all deeds foreseen in article 145 of the Law without the prior authorisation of the shareholders' meeting in the cases where it is required.

The liquidator will be empowered to distribute the assets in specie and will be empowered to make an interim dividend to the Company's shareholder, which interim dividend may be effected by way of endorsement of any promissory note (s) in the possession of the Company to the Company's shareholder.

It can, under its own responsibility, and for special and defined operations delegate to one or several proxies parts of its powers which it will define and for the duration fixed by him.

The Meeting further resolves to empower and authorize the Liquidator to make, in its sole discretion, advance payments of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the shareholder of the Company, in accordance with article 148 of the Law.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation, and that in case of any divergence between the English and the French text, the English text shall be prevailing.

Whereof, this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day appearing at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the appearing persons, the members of the office of the meeting signed together with us the notary the present original deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille neuf, le dix-huit mars.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

CANDOVER PARTNERS LIMITED, une société constituée et existant sous les lois du Royaume-Uni, établie et ayant son siège social à 20, Old Bailey EC4M 7LN, Londres, Royaume-Uni, inscrite au registre des sociétés du Royaume-Uni sous le numéro 01517104, ici représentée par Marija HODAKA, employée privée, en vertu d'une procuration donnée à Londres en mars 2009.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentées comme dit ci-avant, déclare être la seule et unique associée de la société à responsabilité limitée "SPERLING HOLDING S. à r.l.", avec siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, Avenue J.F.Kennedy, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 134.232 (la "Société"), constituée suivant acte reçu par Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à in Niederanven, le 23 novembre 2007, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 53 du 9 janvier 2008. Les Statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis.

Toutes les 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille) parts sociaux de la Sociétés d'une valeur nominale de un cent (EUR 0,01) chacune, représentant la totalité du capital souscrit de la Société d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) sont présentes ou représentées à l'assemblée qui est par conséquent valablement constituée et peut délibérer sur les points portés à l'ordre du jour. L'Associé Unique déclare avoir été dûment convoqué à l'Assemblée et informé de l'ordre du jour.

Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

- 1) Dissolution de la Société et décision de mise en liquidation volontaire de la Société;
- 2) Nomination d'un liquidateur et définition de ses responsabilités;
- 3) Divers.

Suite à cet ordre du jour, les résolutions suivantes ont été prises par l'Associé Unique.

Première résolution

L'Associé Unique décide, en conformité à la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, de dissoudre la dissolution et de la mettre volontairement en liquidation (liquidation volontaire).

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'accorder pleine et entière décharge aux gérants de la Société en ce qui concerne l'exercice de leur mandate.

Troisième résolution

L'Assemblée désigne comme liquidateur "FIDES (Luxembourg) S.A.", ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F.Kennedy, enregistré auprès du Registre de Commerce et de Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 41.469 en relation avec la liquidation volontaire de la Société (le "Liquidateur") auquel sont conférés les pouvoirs prévus par les dispositions légales en vigueur.

Quatrième résolution

Le Liquidateur a les pouvoirs les plus étendus, prévus par les articles 144 et suivants de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée (la "Loi").

Le Liquidateur devra dresser l'inventaire de l'actif et du passif de la Société.

Vis-à-vis des tiers la Société sera tenue par la seule signature du Liquidateur.

Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 de la Loi sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le Liquidateur a le droit de distribuer les actifs en espèces et également de verser aux actionnaires dans l'intérêt de la société des avances sur le produit de la liquidation, lesquelles distributions d'avances pourront être réalisées par l'endossement de billets à ordre détenus par la Société au profit de son actionnaire.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixe.

L'Assemblée décide en outre d'autoriser le Liquidateur, à sa seule discrétion à verser des acomptes sur le boni de liquidation, aux associés de la Société conformément à l'article 148 de la Loi.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande de la comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, tous ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Hodaka et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 23 mars 2009. Relation: LAC/2009/11019. Reçu soixante-quinze euros. Eur 75,-.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009042109/5770/128.

(090048303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

CERSI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1430 Luxembourg, 1B, boulevard Pierre Dupong.

R.C.S. Luxembourg B 43.219.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CERSI SA.

Référence de publication: 2009041980/1058/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2009, réf. LSO-DC06763. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

Ateliers Kräizbiereg, Société Coopérative.

Siège social: L-3598 Dudelange, route de Zoufftgen.

R.C.S. Luxembourg B 21.238.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009041990/5317/12.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08732. - Reçu 91,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

Chester Seven Capital, S. A., Société Anonyme.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.

R.C.S. Luxembourg B 129.741.

By resolutions of the sole shareholder of the company dated 27th February 2009, and in compliance with Art. 6 of the Articles of Incorporation of the Company, the shareholders of CHESTER SEVEN CAPITAL S. A. a public limited liability

company (société anonyme), having its registered office at L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under Section B n ° B 129.741, existing and incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg,

It has been resolved to appoint Mr Geoffroy t'Serstevens, residing professionally 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, as director of the Company in replacement of Mr David Smith who has resigned with immediate effect.

From 27th February 2009, the three directors of the company are Mr Adrian Braimer-Jones, Ms Sylvie Lexa and Mr Geoffroy t'Serstevens.

Traduction pour les besoins de l'enregistrement:

Par résolutions de l'associé unique de la société en date du 27 février 2009, et conformément à l'article 6 des statuts de ladite société, le conseil d'administration de Chester Seven Capital S.A. - société anonyme de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde, et enregistrée au Registre du Commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 129.741,

la nomination de M. Geoffroy t'Serstevens, résidant professionnellement 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, au poste d'administrateur de Chester Seven Capital SA en remplacement de M. David Smith démissionnaire, a été confirmée avec effet immédiat.

A partir du 27 février 2009, les trois administrateurs de Chester Seven Capital SA sont M. Adrian Braimer-Jones, Ms Sylvie Lexa et M. Geoffroy t'Serstevens.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009042272/7091/30.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2009, réf. LSO-DC06490. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

Surprise S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6117 Junglinster, 6, Centre Commercial Langwies.

R.C.S. Luxembourg B 66.253.

L'an deux mille neuf, le vingt mars.

Par devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

DISTRIPAR NV, une société de droit belge et ayant son siège social au CENTRUM-ZUID 2080, B-3530 Houthalen-Helchteren, enregistrée en Belgique sous le numéro 0462.417.806 (l'Actionnaire Unique),

étant l'actionnaire unique de SURPRISE S.A., (la Société), une société anonyme de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B 66.253, constituée par acte du notaire Alphonse LENTZ, notaire alors de résidence à Remich, par acte du 11 septembre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 841 du 18 novembre 1998. Les statuts ont été modifiés par acte du même notaire en date du 12 juin 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1176 du 17 décembre 2001,

ici représentée par Madame Francine MONIOT, employée privée, ayant sa résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 19 mars 2009, établie à Houthalen.

Ladite procuration, après signature "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante, prénommée, a requis le notaire soussigné de noter ce qui suit:

I. que mille (1.000) actions sans indication de valeur nominale, représentant l'intégralité du capital social fixé à deux cent quarante-sept mille euros (EUR 247.000,-) sont dûment représentées;

II. que l'Actionnaire Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'actionnaire unique décide de transférer avec effet immédiat le siège de la société de L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur au L-6117 Junglinster, Centre Commercial Langwies, Zone Industrielle.

Deuxième résolution

L'actionnaire unique décide que dorénavant la société pourra être administrée par un administrateur unique au cas où les actions de la Société sont détenues par un actionnaire unique.

Troisième résolution

L'Actionnaire Unique décide de modifier et de refondre les statuts de la Société tel qu'il suit:

"Titre I. Forme - Nom - Siège social - Durée - Objet

Art. 1^{er}. Il existe une société anonyme sous la dénomination de "SURPRISE S.A." (la "Société").

Le siège social est établi dans la commune de Junglinster, au Grand-Duché du Luxembourg. Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand Duché de Luxembourg par une décision du conseil d'administration (le "Conseil d'Administration") ou de l'Administrateur Unique (comme défini ci-après), le cas échéant.

Des succursales, filiales ou autres bureaux peuvent être établis tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil de Gérance.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée. La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires (l'"Assemblée Générale des Actionnaires"), délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La société a pour objet:

a) le conseil, l'étude, la préparation et l'installation de systèmes d'organisation, l'application de systèmes de traitement de données et de toutes les techniques se rapportant à l'administration technique, administrative et économique de l'entreprise.

b) L'acquisition de participations sous toute forme dans des entreprises commerciales, industrielles et financières, aussi bien luxembourgeoises qu'étrangères, ainsi que l'administration, la fructification de ces participations, l'acquisition par participation, inscription, achat, option ou par tout autre moyen de toutes parts, actions et obligations et titres.

c) L'administration et le contrôle de toute autre société et entreprise de toute nature.

d) L'engineering, le développement, la commercialisation, la représentation, la prestation de services ayant rapport avec tout bien matériel, mobilier, machine et outillage.

e) L'acquisition, l'exploitation ou la cession de tout brevet, marque, licence et droit intellectuel.

La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. La société peut prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes. Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers seul ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

La société a pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ses participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire tous concours, prêts, avances ou garanties.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Titre II. Capital - Actions

Art. 3. Le capital social est fixé à deux cent quarante-sept mille euros (EUR 247.000,-), divisé en mille (1.000) actions sans valeur nominale, entièrement libérées.

Le capital autorisé est fixé à un million deux cent trente-cinq mille euros (EUR 1.235.000,-), représenté par cinq mille (5.000) actions sans valeur nominale.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'actionnaire unique ou l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, l'administrateur unique ou le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir du 20 mars 2009 autorisé à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites, du capital autorisé même par des apports autres qu'en numéraire. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par l'administrateur unique ou par le conseil d'administration en temps qu'il appartiendra. L'administrateur unique ou le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

L'administrateur unique ou le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions dans les termes et sous les conditions prévues par la loi.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La Société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'actionnaire unique ("Actionnaire Unique") ou, selon le cas, de l'Assemblée Générale des Actionnaires, prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

Titre III. Administration

Art. 5. En cas de pluralité d'actionnaires, la Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres (les "Administrateurs") au moins, actionnaires ou non.

Lorsque la Société est constituée par un Actionnaire Unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est établi que toutes les parts sociales de la Société sont détenues par un seul actionnaire, la Société sera dirigée par un seul administrateur ("Administrateur Unique") jusqu'à la prochaine assemblée générale qui reconnaîtra qu'il y a plus d'un actionnaire.

Une personne morale peut être membre du Conseil d'Administration ou peut être l'Administrateur Unique de la Société. Dans un tel cas, cette personne morale doit désigner un représentant permanent qui devra agir en son nom. La personne morale pourra seulement révoquer son représentant permanent si elle nomme son successeur au même moment.

Les Administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans. Ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'Administrateur, les Administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'Assemblée Générale des Actionnaires, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. L'Administrateur Unique ou le Conseil d'Administration, selon le cas, a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social.

Tout ce qui n'est pas réservé à l'Assemblée Générale des Actionnaires par la loi ou les présents statuts est de leur compétence.

Le Conseil d'Administration désigne son président. En cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un Administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée en vertu d'une procuration entre Administrateurs, qui peut être donnée par écrit, télégramme, télex, courrier électronique ou télécopie.

Les Administrateurs peuvent participer à une réunion du Conseil d'Administration par conférence téléphonique, par conférence vidéo ou par tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre. Une telle participation sera considérée comme équivalente à une présence physique à la réunion du Conseil d'Administration.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix.

Les Administrateurs peuvent approuver à l'unanimité une décision prise par voie circulaire en exprimant leur vote sur un ou plusieurs documents écrits ou par télégramme, télex, courrier électronique ou télécopie confirmés par écrit qui constitueront dans leur ensemble les procès-verbaux propres à certifier une telle décision.

L'Administrateur Unique ou, selon le cas, le Conseil d'Administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la Société à un ou plusieurs Administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La Société se trouve engagée soit par la signature individuelle de l'Administrateur Unique ou, dans le cas d'un Conseil d'Administration, par la signature individuelle d'un Administrateur, ou par la signature individuelle de toute autre personne à qui un pouvoir de signature aura été spécialement délégué par le Conseil d'Administration.

Titre IV. Commissaire - Année sociale

Art. 7. La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires (le(s) "Commissaire(s)"), actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans. Ils sont rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Titre V. Assemblée générale des actionnaires

Art. 9. L'Assemblée Générale annuelle des Actionnaires ("Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires") se réunit de plein droit le premier lundi du mois de juin à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit dans la commune du siège social, tel que précisé dans les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les Assemblées Générales des Actionnaires sont faites conformément aux dispositions légales.

L'Assemblée Générale des Actionnaires peut être tenue sans convocation lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour. Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'Assemblée Générale des Actionnaires, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'Assemblée Générale des Actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 12. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 13. La loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts."

Quatrième résolution

L'Actionnaire Unique décide d'accepter les démissions avec effet immédiat des administrateurs et du Président du conseil d'administration et de leur accorder pleine et entière décharge du fait de leur mandat.

Cinquième résolution

L'Actionnaire Unique décide d'accepter la démission avec effet immédiat de la société VGD EXPERTS-COMPTABLES, société à responsabilité limitée, inscrite au R.C.S. de Luxembourg sous le numéro B 53.981 de sa fonction de commissaire aux comptes et lui accorde pleine et entière décharge de sa fonction.

Sixième résolution

L'Actionnaire Unique décide de nommer avec effet immédiat comme administrateur unique la société DISTRIPAR NV, une société de droit belge, ayant son siège social à CENTRUM-ZUID 2080, B-3530 Houthalen-Helchteren, enregistré en Belgique sous le numéro 0462.417.806 et ayant comme représentant légal Monsieur Bart Claes, pour une durée de 6 ans expirant lors de l'assemblée générale devant être tenue en 2014.

Septième résolution

L'Actionnaire Unique décide de nommer à la fonction de commissaire aux comptes avec effet immédiat et pour une durée de 6 ans expirant lors de l'assemblée générale devant être tenue en 2014, Monsieur Luc Beerten, né le 2 avril 1960 à Heusden (Belgique), demeurant à B-3582 Beringen, 63, Middenstraat.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille cinq cents (EUR 1.500,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé avec nous, notaire, la présente minute.

Signé: F. Moniot et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 124 mars 2009. Relation: LAC/2009/11212: Reçu soixante-quinze euros. Eur 75,-.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009042093/5770/187.

(090048247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

Apple Luxco 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 117.895.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and eight, on the twenty-third day of December.

Before the undersigned Maître Paul Bettingen, notary, residing in Niederanven, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Marija Hodaka, private employee, with professional address at 46A, avenue JF Kennedy, L - 1855 Luxembourg, acting as a special proxyholder of APPLE LUXCO 1, S.à r.l., with its registered office 46A, avenue JF Kennedy, L - 1855 Luxembourg, registered in the "Registre de Commerce et des Sociétés" in Luxembourg, section B number 117897, referred to as "the principal",

by virtue of a proxy given on November 19, 2008.

Said proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will be registered with this deed.

The proxyholder declared and requested the notary to act:

I.- That the company APPLE LUXCO 2, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, established and having its registered office at 46A, avenue JF Kennedy, L - 1855 Luxembourg, registered in the "Registre de Commerce et des Sociétés" in Luxembourg, section B number 117895, has been incorporated under the name of Isadora S. à r.l., by a deed of the undersigned notary on July 12, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1748 of September 19, 2006. The articles of incorporation have been amended by deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, on July 26, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1990 dated October 24, 2006.

II.- That the subscribed share capital is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) represented by 500 (five hundred) shares with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each.

III.- That the principal declares to have full knowledge of the Articles of Incorporation and the financial standing of APPLE LUXCO 2, S.à r.l., prenamed;

IV.- That the principal, acting sole shareholder of APPLE LUXCO 2, S.à r.l., prenamed has decided to proceed with the dissolution of the said company.

V.- That the principal takes over all assets and assumes all the liabilities of the dissolved company and that the liquidation of the company is completed without prejudice to the fact that the principal will assume all liabilities unknown to the present day.

VI.- That the principal fully discharges the managers of the dissolved company for the due performance of their duties up to this date.

VII.- That the records and documents of the company will be kept for a period of five years at its former registered office.

VIII.- That Fides (Luxembourg) SA is authorised to file any tax declaration, notice to the trade register and any other documents necessary or useful, if any within the scope of the finalisation of the liquidation.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, records that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English text will prevail.

The document after having been read to the appearing person, who is known to the notary, by surname, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil huit, le vingt-trois décembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire, de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Marija Hodaka, employée privée, avec adresse professionnelle au 46A, avenue JF Kennedy, L - 1855 Luxembourg, en sa qualité de mandataire spécial de APPLE LUXCO 1, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 46A, avenue JF Kennedy, L - 1855 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 117.897, ci-après dénommée "le mandant",

en vertu d'une procuration sous seing privé lui donnée le 19 novembre 2008.

La prédite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la personne comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise en même temps avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant ès dites qualités, a déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la société APPLE LUXCO 2, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 46A, avenue JF Kennedy, L - 1855 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 117.895, a été constituée sous la dénomination de Isadora S. à r.l. suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 12 juillet 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1748 du 19 septembre 2006. Les statuts de la société ont été modifiés par acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 26 juillet 2006 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1990 du 24 octobre 2006.

II.- Que le capital social souscrit de la société APPLE LUXCO 2, S.à r.l., prédésignée, s'élève actuellement à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

III.- Que le mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société APPLE LUXCO 2, S.à r.l., prédésignée.

IV.- Que le mandant, en tant qu'associé unique de APPLE LUXCO 2, S.à r.l., prédésignée, a décidé de procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que le mandant déclare en outre reprendre tous les actifs et passifs de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée, sans préjudice du fait qu'il répondra personnellement de tous les engagements sociaux inconnus à ce jour.

VI.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les gérants de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

VIII.- Que Fides (Luxembourg) SA est autorisée à déposer toute déclaration d'impôts, réquisition auprès du registre de commerce et tout autre document nécessaire ou utile, le cas échéant dans le cadre de la finalisation de la liquidation.

Dont acte, passé à Senningerberg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: Marija Hodaka, Paul Bettingen

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 24 décembre 2008. LAC/2008/52443. Reçu € 12.- (douze euros)

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

- Pour copie conforme - délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 12 mars 2009.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2009041986/202/92.

(090048462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

LUX-TM S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stumper.

R.C.S. Luxembourg B 104.470.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUX-TM SARL

Référence de publication: 2009041985/1058/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2009, réf. LSO-DC06758. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

Vodafone Roaming Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 40.000.000,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 125.883.

In the year two thousand and nine, on the nineteenth of March.

Before the undersigned Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

VODAFONE INVESTMENTS LUXEMBOURG S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered address at L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen, Grand Duchy of Luxembourg, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register, under Section B number 79.256, here represented by Sean O'Brien, residing professionally in Luxembourg, by virtue of proxy given on February 24th, 2009.

Such proxy, signed "ne varietur" by the appearing party and the notary will remain attached to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party is the sole member of Vodafone Roaming Services S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B, number 125.883 incorporated pursuant to a deed received by Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, on 22 March 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on June 6, 2007, number 1068. The articles of association have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned Notary, dated January, 9th, 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on February 14, 2009, number 331 (hereafter the "Company")

The appearing party, representing the entire share capital, then deliberated upon the following agenda:

Agenda:

1. Increase the share capital of the Company from its current amount of twenty million euros (EUR 20,000,000.-) to an amount of forty million euros (EUR 40,000,000.-) by the issue of twenty thousand (20,000) shares, each having a par value of one thousand euros (EUR 1,000.-);

2. Subsequent modification of article 6 of the articles of association;

After having reviewed the items of the agenda, the appearing party, representing the whole corporate capital, requires the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The sole member resolves to increase the share capital by an amount of twenty million euros (EUR 20,000,000.-) in order to bring it from its current amount of twenty million euros (EUR 20,000,000.-) to an amount of forty million euros (EUR 40,000,000.-) by the issue of twenty thousand (20,000) shares, each having a par value of one thousand euros (EUR 1,000.-).

All the twenty thousand (20,000) new ordinary shares to be issued have been fully subscribed and paid up in cash by VODAFONE INVESTMENTS LUXEMBOURG S.ar.l. so that the amount of EUR 20,000,000.- (twenty million euros) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

As a consequence of the share capital increase, Vodafone Investments Luxembourg S.a r.l. holds 40.000 (forty thousand) ordinary shares of the Company.

Second resolution

As a consequence of the above resolution, the first paragraph of Article 6 of the Articles of Association is amended and shall now read as follows:

" **Art. 6. First paragraph.** The Company's share capital is set at forty million euros (EUR 40,000,000.-) represented by forty thousand (40,000) shares with a par value of one thousand euros (EUR 1,000.-) each."

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing person, this deed is worded in English, followed by a French version. Upon request of the appearing person, if there is conflict between the English and the French text, the English version shall prevail.

Whereof this deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The notary has read this document to the person appearing, who is known to the notary by surname, first name, civil status and residence. Such person signed this deed in the presence of the notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le dix-neuf mars.

par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

VODAFONE INVESTMENTS LUXEMBOURG S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg, avec siège social à L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen, Grand-Duché du Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg, sous la Section B, numéro 79.256, ici représentée par Sean O'Brien, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 24 février 2009.

La procuration signée "ne varietur" par la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante est le seul associé de Vodafone Roaming Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la Section B numéro 125.883, constituée suivant acte reçu par le notaire André-Jean-Joseph Schwachtgen, alors de résidence à Luxembourg, en date du 22 mars 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 6 juin 2007, numéro 1068. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire instrumentant du 9 janvier 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 14 février 2009, numéro 331 (ci-après la "Société").

La comparante, représentant l'intégralité du capital social, a délibéré sur l'ordre du jour suivant:

Agenda:

1. Augmentation du capital social de la Société de son montant actuel de vingt millions d'euros (EUR 20.000.000,-) à la somme de quarante millions d'euros (EUR 40.000.000,-) par la création et l'émission de vingt mille (20.000) parts sociales, chacune ayant une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-);

2. Modification subséquente de l'article 6 des statuts de la Société.

Après avoir passé en revue les différents points à l'ordre du jour, la comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social d'un montant de vingt millions d'euros (EUR 20.000.000,-) pour le porter de son montant actuel de vingt millions d'euros (EUR 20.000.000,-) à la somme de quarante millions d'euros (EUR 40.000.000,-) par la création et l'émission de vingt mille (20.000) nouvelles parts sociales, chacune ayant une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-).

L'ensemble des vingt mille (20.000) nouvelles parts sociales ordinaires à émettre ont été intégralement souscrites et libérées en numéraire par Vodafone Investments Luxembourg S.à r.l., de sorte que la somme de vingt millions d'euros (EUR 20.000.000,-) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Suite à cette augmentation de capital, Vodafone Investments Luxembourg S.à r.l. détient quarante mille (40.000) parts sociales ordinaires de la Société.

Deuxième résolution

A la suite de la résolution précédente, le premier alinéa de l'article 6 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6. Alinéa 1.** Le capital social est fixé à la somme de quarante millions d'euros (EUR 40.000.000,-), représenté par quarante mille (40.000) parts sociales, d'une valeur de mille euros (EUR 1.000,-) chacune."

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire a lu ce document au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé le présent acte en la présence du notaire.

Signé: S. O'Brien et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 23 mars 2009. Relation: LAC/2009/11029. Reçu soixante-quinze euros Eur 75,-.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009042090/5770/109.

(090048148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

Talleyr Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 112.182.

L'an deux mille neuf, le vingt mars.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de "TALLEYR INVESTMENTS S.A.", R.C.S. Luxembourg N° B 112.182 ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte de Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, en date du 10 novembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 478 du 6 mars 2006.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Marc KOEUNE, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Sylvie DUPONT, employée privée, domiciliée professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg,

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Corinne PEYRON, employée privée, domiciliée professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Dissolution de la société et mise en liquidation.
2. Nomination d'un ou plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.
3. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée générale nomme aux fonctions de liquidateur, pour la durée de la liquidation la société LISOLUX S.à r.l., ayant son siège social à 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, qui aura les pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation, y compris ceux de réaliser les opérations prévues à l'article 145 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. Koeune, S. Dupont, C. Peyron et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 24 mars 2009. Relation: LAC/2009/11215: Reçu soixante-quinze euros Eur 75,-.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009042101/5770/50.

(090048142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

Moulin Finance, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 81.332.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 10 mars 2009

1) Fin du mandat d'administrateur de:

- M. Pietro LONGO

2) Nomination au conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012:

- M. Xavier SOULARD, administrateur de sociétés, né à Châteauroux (France), le 14 août 1980, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 25 mars 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *MOULIN FINANCE*

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009042263/29/20.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2009, réf. LSO-DC07769. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

Moulin Finance, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 81.332.

—
Constituée par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 14 mars 2001, acte publié au Mémorial C no 929 du 26 octobre 2001.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour *MOULIN FINANCE*

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009041917/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2009, réf. LSO-DC07794. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047951) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

Cogestilux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4518 Differdange, 2, rue Xavier Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 145.432.

—
STATUTS

L'an deux mille neuf, le dix-sept mars.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1. Monsieur Francesco SIMONE, employé privé, né le 18 novembre 1957 à Haine-Saint-Paul (Belgique), demeurant à L-4518 Differdange, 2, rue Xavier Brasseur;
2. Monsieur Mathieu SIMONE, étudiant, né le 26 décembre 1990 à La Louvière (Belgique), demeurant à B-7141 Carniers, 99, rue Chaussée Brunehault;
3. Monsieur Salvatore CHIAVETTA, indépendant, né le 10 juin 1978 à La Louvière (Belgique), demeurant à B-7140 Morlanwelz, 56, rue Général de Gaule.

Tous les comparants sont ici représentés par Mademoiselle Carole CAHEN, employée privée, demeurant professionnellement à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers, en vertu de trois procurations données sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire des parties comparantes, ainsi que par le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte notarié pour être soumises ensemble avec l'acte à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit:

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société sous forme d'une société anonyme luxembourgeoise, sous la dénomination de "COGESTILUX S.A."

Art. 2. La Société est constituée pour une durée indéterminée. Elle peut être dissoute à tout moment par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.

Art. 3. Le siège social est établi dans la municipalité de Differdange.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même de l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Art. 4. La société a pour objet l'achat et la vente de véhicules, ainsi que toutes les opérations commerciales ou financières s'y rattachant directement ou indirectement.

La société a en outre pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et de droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et de licences, leur gestion et leur mise en valeur, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet, en empruntant notamment avec ou sans garantie et en toutes monnaies, par la voie d'émissions d'obligations qui pourront également être convertibles et/ou subordonnées et de bons et en accordant des prêts ou garantie à des sociétés dans lesquelles elle aura pris des intérêts.

La société a en outre pour objet la mise en valeur sous quelque forme que ce soit de biens immobiliers situés au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, ainsi que toutes opérations commerciales ou financières, immobilières ou mobilières qui s'y rattachent directement ou indirectement.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000.- EUR), représenté par cent (100) actions de trois cent dix euros (310.- EUR) chacun, disposant d'une voix aux assemblées générales.

Toutes les actions sont nominatives ou au porteur.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein. Ils sont nommés pour un court terme n'excédant pas six années.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment accepter des compromis, transiger, consentir tout désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 10. L'exercice social commencera le 1^{er} janvier de chaque année et se terminera le 31 décembre de la même année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit selon convocation d'un des actionnaires ou de l'administrateur délégué le premier mardi du mois d'avril à 10:00 heures, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation.

Art. 12. Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 14. Pour tous points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Dispositions transitoires

Exceptionnellement, le premier exercice social commencera ce jour et se terminera le 31 décembre 2009.

Souscription et Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

1) Monsieur Francesco SIMONE, prénommée,	49
2) Monsieur Mathieu SIMONE prénommé,	2
3) Monsieur Salvatore CHIAVETTA prénommé,	49
TOTAL actions:	100

Toutes les actions ainsi souscrites ont été entièrement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000.-) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à sa charge en raison de sa constitution, est approximativement estimés à la somme de mille cinq euros (1.500.- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Les parties ci-avant désignées, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ils ont pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires aux comptes à un.

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Francesco SIMONE, employé privé, né le 18 novembre 1957 à Haine-Saint-Paul (Belgique), demeurant à L-4518 Differdange, 2, rue Xavier Brasseur;

- Monsieur Mathieu SIMONE, étudiant, né le 26 décembre 1990 à La Louvière (Belgique), demeurant à B-7141 Carniers, 99, rue Chaussée Brunehault;

- Monsieur Salvatore CHIAVETTA, indépendant, né le 10 juin 1978 à La Louvière (Belgique), demeurant à B-7140 Morlanwelz, 56, rue Général de Gaule.

Est nommé comme administrateur-délégué Monsieur Francesco SIMONE, prénommé.

2. A été appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

La société à responsabilité limitée Fiduciaire B + C S. à r.l., établie et ayant son siège social à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 128.554.

La durée de leurs mandats expirera lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2013.

3. L'adresse de la société est fixée à L-4518 Differdange, 2, rue Xavier Brasseur.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statuaire.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Cahen et M. Schaeffer

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 19 mars 2009. Relation: LAC/2009/10632. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009042316/5770/128.

(090048358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

Fortis Hybrid Financing, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 116.671.

—
*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires et par le conseil d'administration
en date du 16 février 2009*

1. M. Jean Hubert Jacques DESSAIN a démissionné de ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration;

2. M. Pierre-Henri BAGON a démissionné de son mandat d'administrateur.

3. La cooptation de M. Johan Hendrik BRUGMAN, décidée par les administrateurs restants en date du 16 février 2009 a été ratifiée et M. Johan Hendrik BRUGMAN a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

4. M. Patrick Jules A DEPOVERE, administrateur de sociétés, né à Menen (Belgique), le 31 décembre 1953, demeurant professionnellement à B-1000 Bruxelles (Belgique), Koningsstraat 20, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

5. M. Carel Frits OOSTERLOO, administrateur de sociétés, né à Deventer (Pays-Bas), le 18 décembre 1957, demeurant professionnellement à NL-3584 Utrecht (Pays-Bas), Archimedeslaan 6, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

6. Le nombre des administrateurs a été augmenté de 5 (cinq) à 6 (six).

7. M. Paul Jan L GORIS, administrateur de sociétés, né à Heist-op-den-Berg (Belgique), le 31 mai 1962, demeurant professionnellement à B-1000 Bruxelles (Belgique), Koningsstraat 20, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

8. M. Patrick Jules A DEPOVERE, prénommé, a été nommé comme président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

Luxembourg, le 11 mars 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Fortis Hybrid Financing

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009042264/29/34.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2009, réf. LSO-DC07770. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048218) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

Kodiac, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 133.472.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 23 octobre 2007.

Pour la société

Anja Holtz

Notaire

Référence de publication: 2007136978/2724/13.

(070159082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2007.

Bilimbi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 82.761.

Invest Komaba S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 76.703.

CLÔTURES DE LIQUIDATION

Par jugements rendus en date du 19 mars 2009, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième section, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le Juge Commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes les opérations de liquidation suivantes:

- société anonyme BILIMBI S.A., dont le siège social à L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri, a été dénoncé en date du 20 janvier 2005, (N°R.C.S. B 82 761)

- société anonyme INVEST KOMABA S.A., dont le siège social à L-1750 Luxembourg, 66, Avenue Victor Hugo, a été dénoncé en date du 27 juillet 2005, (N° R.C.S. B 76 703)

Pour extrait conforme

Emilie MELLINGER

Le liquidateur

Référence de publication: 2009041517/4193/26.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2009, réf. LSO-DC08216. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2009, réf. LSO-DC08217. - Reçu 12,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

(090047373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Absolute Ventures S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 87.345.

Extrait de la décision unique prise par l'Actionnaire Commandité au siège social le 20 mars 2009

Le siège social du Gérant et actionnaire commandité ABSOLUTE VENTURES S.A. a été transféré en date du 27 février 2009 au 19, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, au lieu et place du 27, Route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009041529/7491/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2009, réf. LSO-DC07420. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Salon La Coiffe III S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-5531 Remich, 26, route de l'Europe.

R.C.S. Luxembourg B 40.079.

Les associés composant l'intégralité du capital social de la société SALON LA COIFFE III S.à r.l., réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social, le 4 mars 2009, ont décidé à l'unanimité, de transférer avec effet immédiat le siège de la société du 19, rue de la Gare à L-5540 Remich à l'adresse suivante:

26, route de l'Europe à L-5531 Remich

Remich, le 4 mars 2009.

Pour extrait conforme

Monique HAUSER / Danielle LAHYR

51 parts sociales / 49 parts sociales

Les associés représentant l'intégralité du capital social

Référence de publication: 2009041526/503/19.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2009, réf. LSO-DC05706. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Dominion Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 143.339.

Extrait de résolution de l'actionnaire unique de la société prisent en date du 15 mars 2009

Résolution unique

L'Actionnaire Unique décide de transférer le siège social de la Société du 10, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg au 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour extrait sincère et conforme

Pour l'agent domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2009041534/651/16.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2009, réf. LSO-DC07656. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Gavazza S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 124.140.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée générale tenue en date du 30 décembre 2008

Première résolution

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Robert FABER de son poste d'administrateur de la Société avec effet immédiat,

L'Assemblée nomme Madame Géraldine SCHMIT, résidant professionnellement au 121, avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg, au poste d'Administrateur de la société avec effet immédiat.

Son mandat se terminera à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009041702/6341/19.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2009, réf. LSO-DC07711. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Capon Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 8, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 70.956.

Extrait du rapport de la réunion du conseil d'administration tenue à 10.00 heures le 29 décembre 2008

Extrait des résolutions

1. Le Conseil décide de transférer le siège social de la société du 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte au, 8 Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, avec effet au 1^{er} janvier 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009041540/766/16.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2009, réf. LSO-DA07667. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Compagnie de Bourbon S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 8, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 97.520.

Extrait du rapport de la réunion du conseil d'administration tenue à 10.00 heures le 29 décembre 2008

Extrait des résolutions

1. Le Conseil décide de transférer le siège social de la société du 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte au, 8 Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, avec effet au 1^{er} janvier 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009041543/766/16.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2009, réf. LSO-DA07670. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Chester Properties I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 86.726.

Pursuant to a share purchase agreement dated 24th December 2008, one hundred (100) shares of the Company issued and outstanding as of the date of the agreement, have been transferred by Mr David Smith, residing 51, Chester Square, London SW1W 9HS (United Kingdom),

to NC FINANCE Sàrl, a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde, and registered with the Luxembourg Trade Registry under n° B133.006.

Traduction pour les besoins de l'Enregistrement:

Conformément à un contrat de transfert de parts sociales en date du 24 décembre 2008, cent (100) parts sociales de la Société, émises et en circulation à la date du contrat, ont été transférées par M. David Smith, résidant 51 Chester Square, London SW1W 9HS (United Kingdom),

à NC FINANCE Sàrl, société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le n° B133.006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 3 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009042267/7091/22.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2009, réf. LSO-DC06491. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

Compagnie de Gestion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 8, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 97.878.

Extrait du rapport de la réunion du conseil d'administration tenue à 11.30 heures le 29 décembre 2008

Extrait des résolutions

1. Le Conseil décide de transférer le siège social de la société du 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte au, 8 Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, avec effet au 1^{er} janvier 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009041545/766/16.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2009, réf. LSO-DA07671. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047816) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Montalcino Finances S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 8, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 54.587.

—
Extrait de la réunion du Conseil d'administration tenue le 29.12.2008 à 13.00 heures

Extrait des résolutions

1. Le Conseil décide de transférer le siège social de la société du 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte au, 8 Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, avec effet au 1^{er} janvier 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009041548/766/16.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2009, réf. LSO-DA07673. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Realgest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 8, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 120.684.

—
Extrait de la réunion du Conseil d'administration tenue le 29.12.2008 à 15.30 heures

Extrait des résolutions

1. Le Conseil décide de transférer le siège social de la société du 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte au 8, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, avec effet au 1^{er} janvier 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009041551/766/16.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2009, réf. LSO-DA07674. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

R.E.I.T. I AB, Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 8, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 129.123.

—
Extrait de la réunion du Conseil d'administration tenue le 26.01.2009 à 14.30 heures

Extrait des résolutions

1. Le Conseil décide de transférer le siège social de la société du 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte au 8, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, avec effet au 31 janvier 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009041552/766/16.

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2009, réf. LSO-DB07187. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047808) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

VCM-Progest 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 8, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 120.638.

—
Extrait de la réunion du Conseil d'administration tenue le 29.12.2008 à 15.30 heures

Extrait des résolutions

1. Le Conseil décide de transférer le siège social de la société du 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte au 8, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, avec effet au 1^{er} janvier 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009041553/766/16.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2009, réf. LSO-DA07677. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Thornwood Capital, S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.

R.C.S. Luxembourg B 124.664.

—
By circular resolutions of the 27th February 2009, and in compliance with Art. 6 of the Articles of Incorporation of the Company, the shareholders of THORNWOOD CAPITAL S. A. a public limited liability company (société anonyme), having its registered office at L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under Section B n^o B 124.664, existing and incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg,

Have unanimously resolved to appoint Mr Franck Ruimy, residing 1 Knightsbridge, London SE1X 7LX (United Kingdom) as director of the Company in replacement of Mr David Smith who has resigned with immediate effect.

From 27th February 2009, Mr Franck Ruimy is the sole director of the company.

Traduction pour les besoins de l'enregistrement:

Par résolutions circulaires du 27 février 2009, et conformément à l'article 6 des statuts de ladite société, le conseil d'administration de Thornwood Capital S.A. - société anonyme de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde, et enregistrée au Registre du Commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.664,

a approuvé à l'unanimité la nomination de M. Franck Ruimy, résidant 1 Knightsbridge, London SW1X 7LX (United Kingdom) au poste d'administrateur de Thornwood Capital SA en remplacement de M. David Smith démissionnaire, avec effet immédiat.

A partir du 27 février 2009, l'administrateur unique de la société est M. Franck Ruimy.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009042268/7091/28.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2009, réf. LSO-DC06494. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048293) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

Realfund, Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 8, place Winston Churchill.
R.C.S. Luxembourg B 97.522.

—
Extrait de la réunion du Conseil d'administration tenue le 29.12.2008 à 15.00 heures

Extrait des résolutions

1. Le Conseil décide de transférer le siège social de la société du 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte au 8, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, avec effet au 1^{er} janvier 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009041554/766/16.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2009, réf. LSO-DA07675. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Socobail S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 110.840.

—
Extrait sincère et conforme de la décision du Conseil d'administration du 2 MARS 2009 à 10 heures

Il résulte dudit procès-verbal le siège social de la société est désormais situé au 3 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au lieu du 26 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Luxembourg, le 02/03/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009041555/768/13.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2009, réf. LSO-DC07876. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047663) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Grey & Sons Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

R.C.S. Luxembourg B 110.587.

—
EXTRAIT

Par la présente, Maître Christophe ANTINORI, avocat à la Cour, établi à Luxembourg, déclare avoir dénoncé en date du 3 mars 2009, la convention de domiciliation conclue avec la société GREY & SONS PROPERTIES S.à R.L. en date du 22 août 2005.

Luxembourg, le 3 mars 2009.

Me Christophe Antinori

Domiciliataire

Référence de publication: 2009041556/1384/16.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mars 2009, réf. LSO-DC04359. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Barlanto Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 114.073.

—
Extrait des résolutions prises par le gérant unique les 5 mars 2009

Le 5 mars 2009, le gérant unique de Barlanto Holding Sarl ("la société"), a pris la résolution suivante:

- De transférer le siège social de la société du 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg vers le 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg avec effet immédiat.

Luxembourg, le 16 mars 2009.

Luxembourg Corporation Company SA

Gérant

Signatures

Référence de publication: 2009041559/710/17.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC06012. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Complete Consulting, Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 131.278.

FIDUCIAIRE EUROLUX, société anonyme, a dénoncé le siège social au 196, rue de Beggen, L-1220 Luxembourg, de la société COMPLETE CONSULTING, société à responsabilité limitée, en date du 18 mars 2008 avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE EUROLUX S.A.

Signature

Référence de publication: 2009041557/607/13.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2009, réf. LSO-DC06999. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Nemo S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 66.641.

Extrait des résolutions prises par les associés en date du 17 mars 2009

Le siège social de la société est transféré avec effet immédiat au 196, rue de Beggen, L-1220 Luxembourg.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009041558/607/13.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2009, réf. LSO-DC07000. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Vecap S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 2, rue du Fort Wallis.

R.C.S. Luxembourg B 65.136.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12 mars 2009

Il a été décidé à l'unanimité:

de nommer, avec effet immédiat, Madame Cécile BOUCHAT, demeurant à B-4920 Remouchamps, Avenue de la Porallée 1A, Bte 02, comme fondée de pouvoir avec pouvoir de signature individuelle dans les affaires administratives courantes de la société y compris toutes opérations bancaires.

Weiswampach, le 19 mars 2009

Pour dépôt auprès du Registre de Commerce et Publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés.

Pour VECAP S.A.

Société Anonyme

FIDUNORD S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009041875/667/20.

Enregistré à Diekirch, le 23 mars 2009, réf. DSO-DC00182. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090047299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Sax Holdings, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 138.091.

—
Extrait des résolutions prises par les gérants de la société le 11 mars 2009

Les Gérants de la Société a décidé en date du 11 mars 2009, de prendre la résolution suivante:

- de transférer le siège social de la Société du 20 rue de la Poste, L-2346 Luxembourg vers le 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg avec effet immédiat.

Luxembourg, le 16 mars 2009.

Luxembourg Corporation Company SA

Gérant

Signatures

Référence de publication: 2009041560/710/17.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC06011. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047782) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Prestaserv, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 99.308.

—
Le siège social de la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois PRESTASERV S.à r.l. au 11 a boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg est dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 27 février 2009.

Pour extrait conforme

SCI AURA

Signature

Référence de publication: 2009041561/1286/14.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2009, réf. LSO-DC03053. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

IFS Capital Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 58.553.

—
Extrait des décisions prises par l'assemblée générale ordinaire en date du 19 mars 2009

1. Monsieur Hans DE GRAAF a été renouvelé dans ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2014.

2. Mademoiselle Nancy BLEUMER a été renouvelée dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2014.

3. Madame Monique JUNCKER a été renouvelée dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2014.

4. La société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l. a été renouvelée dans son mandat de commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2014.

Luxembourg, le 19 mars 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour IFS CAPITAL LUXEMBURG S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009042260/29/23.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2009, réf. LSO-DC07767. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

Frin S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 33.064.

—
EXTRAIT

Lors de sa réunion du 3 mars 2009, le conseil d'administration a décidé de transférer avec effet au 1^{er} février 2009, le siège social de la société actuellement sis au 3-5 place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, et qui sera désormais au:

- 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Par voie de conséquence, l'adresse professionnelle des administrateurs de la société, à savoir Monsieur Henri GRISIUS, Madame Michelle DELFOSSE et Monsieur Manuel HACK, est également modifiée avec effet au 1^{er} février 2009 et sera à partir de cette date au:

- 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 mars 2009.

Pour FRIN S.A.

Société anonyme holding

Signature

Référence de publication: 2009041563/833/21.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2009, réf. LSO-DC03972. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Alcelec - Equipement S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4025 Esch-sur-Alzette, 10, rue de Belvaux.

R.C.S. Luxembourg B 105.444.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ALCELEC-EQUIPEMENT SARL

FIDUCIAIRE DES PME SA

Signatures

Référence de publication: 2009041614/514/14.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2009, réf. LSO-DC06373. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Kinohold (bis) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 65.289.

—
Extrait des décisions prises par le conseil d'administration en date du 16 mars 2009

Mme Marie-Suzanne VEREECKE a été nommée comme présidente du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.

Veillez noter que le siège social de la société à responsabilité limitée W.M.A., WORLD MANAGEMENT ASSISTANCE Sàrl, R.C.S. Luxembourg B 65.434, se situe au L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.

Luxembourg, le 19 mars 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour KINOHOLD (bis) S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009042262/29/19.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2009, réf. LSO-DC07768. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

Catelan S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8325 Capellen, 74, rue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 122.261.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2009041615/504/13.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC06141. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Lareneginvest Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.
R.C.S. Luxembourg B 42.862.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27.03.2009.

Companies & Trusts Promotion S.A.

Signature

Référence de publication: 2009041616/696/14.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2009, réf. LSO-DC07614. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Chester Properties I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 86.726.

1) The sole shareholder of the Company has acknowledged the resignation of Mr David Smith from his function of manager of the Company as from 3rd March 2009.

2) The sole shareholder has decided to appoint RALEIGH HOLDINGS S.A., a public limited liability company (société anonyme), having its registered office at 22, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade Registry under Section B n ° 139.882 as manager of the Company with immediate effect and for an undetermined period.

3) The directors of Raleigh Holdings have got joint signature power of two directors to act in the name of the Company in all circumstances.

Traduction pour les besoins de l'Enregistrement:

1. L'associé unique de la Société a enregistré la démission de M. David Smith du poste de gérant de la Société en date du 3 mars 2009.

2. L'associé unique de la Société a décidé de nommer RALEIGH HOLDINGS S.A., société anonyme, dont le siège social est situé 22, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg, et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le n ° B 139.882, gérant de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

3. Les administrateurs de RALEIGH HOLDINGS S.A., peuvent engager la Société en toutes circonstances avec pouvoir de signature conjointe de deux administrateurs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 3 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009042270/7091/27.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2009, réf. LSO-DC06488. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

Knightley Forum S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 119.943.

Le bilan de la société au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2009.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009041617/5387/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2009, réf. LSO-DC06334. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Knightley Forum S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 119.943.

Le bilan de la société au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2009.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009041618/5387/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2009, réf. LSO-DC06332. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Melbury JS S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 129.013.

1) The sole shareholder of the Company has acknowledged the resignation of Mr David Smith from his function of manager of the Company as from 27th February 2009.

2) The sole shareholder has decided to appoint Mr Franck Ruimy, born on 6 February 1971 in Casablanca (Morocco), residing 1 Knightsbridge, London SW1X 7LX (UK) as manager of the Company with immediate effect and for an undetermined period.

3) Mr Franck Ruimy has got sole signature power to act in the name of the company in all circumstances.

Traduction pour les besoins de l'Enregistrement:

1. L'associé unique de la Société a enregistré la démission de M. David Smith du poste de gérant de la Société en date du 27 février 2009.

2. L'associé unique de la Société a décidé de nommer M. Franck Ruimy, né le 6 février 1971 à Casablanca (Maroc), résidant 1 Knightsbridge, London SW1X 7LX (UK), gérant de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

3. M. Franck Ruimy peut engager la Société par sa seule signature en toutes circonstances.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

27 February 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009042274/7091/24.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2009, réf. LSO-DC06500. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

Lavender Blue S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 119.867.

Le bilan de la société au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2009.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009041619/5387/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2009, réf. LSO-DC06336. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Lavender Blue S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 119.867.

Le bilan de la société au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2009.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009041620/5387/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2009, réf. LSO-DC06339. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047399) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Technology 13 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 119.947.

Le bilan de la société au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2009.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009041622/5387/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2009, réf. LSO-DC06342. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Duchess II CDO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 86.339.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2009.
TMF Management Luxembourg S.A.
Domiciliaire
Signature

Référence de publication: 2009041624/805/15.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2009, réf. LSO-DC07910. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Still Petit Palais Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 79.356.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25/03/09.
Still Petit Palais Participations S.A.
Signature

Référence de publication: 2009041625/3258/14.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2009, réf. LSO-DC06304. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Still Petit Palais Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 79.356.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25/03/09.
Still Petit Palais Participations S.A.
Signature

Référence de publication: 2009041627/3258/14.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2009, réf. LSO-DC06309. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

JFC Optic S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8715 Everlange, 16, rue de la Halte.

R.C.S. Luxembourg B 101.327.

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 mars 2009

L'an deux mille neuf, le 26 mars.

Les associés de la société à responsabilité limitée JFC optic, ont tenu une assemblée générale extraordinaire et ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des associés a accepté la démission de Monsieur Johannes Hacker, demeurant à 9, rue Nothomb, L-4264 Esch-sur Alzette de sa fonction de gérant administratif avec effet immédiat.

38256

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des associés décide de nommer Monsieur François Malchaire demeurant à 8, rue M. Thiry, B-1420 Braine- l'Alleud, en sa fonction de gérant administratif à durée indéterminée, prenant effet immédiat.

LUPPENS C. / MALCHAIRE F.

Référence de publication: 2009042261/10086/20.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2009, réf. LSO-DC07970. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090048210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mars 2009.

Divonne Properties S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 89.187.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25/03/09.

Divonne Properties S.A.

Signature

Référence de publication: 2009041628/3258/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2009, réf. LSO-DC06292. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Clovis Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.550,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 127.438.

Les comptes annuels au 31 mai 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25/03/09.

Clovis Investments S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009041629/3258/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2009, réf. LSO-DC06298. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.

Tetragono S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 70.000,00.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 82.490.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25/03/09.

TETRAGONO S.A.

Signature

Référence de publication: 2009041630/3258/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2009, réf. LSO-DC06301. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090047433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mars 2009.
